

Gestion des parcours : qui en est responsable et qui y a droit ?

Ced Hesse

*Programme Zones Arides, Institut International de l'Environnement et du Développement (IIED) ; 4
Hanover Street, Edinburgh EH2 2EN, Ecosse*

RESUME

Dans le contexte de la décentralisation, plusieurs Etats sahéliens sont en train de clarifier leur législation foncière et celle des droits d'accès aux ressources naturelles. Dans quelques pays, ce processus a été en particulier étendu aux ressources pastorales. En 1993, le Niger a adopté le *Code Rural* qui traite de façon explicite de l'attribution des terres dans le cadre de la notion de "terroirs d'attache pastoraux" ainsi que l'identification et la délimitation des pistes du bétail. La Mauritanie vient d'adopter un nouveau *Code Pastoral* (juin 2000) et le Mali a un projet de *Charte Pastorale* qui devrait être adoptée comme loi en 2001.

En théorie, ces nouveaux textes de lois ou projets de loi sur l'utilisation pastorale des terres offrent un grand potentiel pour corriger les injustices et les erreurs du passé. Les deux textes, le projet de Charte Pastorale du Mali et le Code Pastoral de Mauritanie offrent aux groupes pastoraux un rôle plus important dans la gestion de leurs ressources. Ces textes apportent aussi une plus grande reconnaissance des institutions foncières coutumières et des pratiques locales d'utilisation des terres, ainsi que de la contribution importante du secteur élevage aux économies nationales et locales. Néanmoins, le degré avec lequel les pasteurs et agro-pasteurs sont informés des opportunités et des risques qu'offrent ces processus, est moins évident. On peut aussi se demander si les groupes d'éleveurs auront la capacité de jouer les rôles qui leurs sont assignés ? En outre, les dispositions institutionnelles et législatives proposées pour gérer les ressources pastorales sont-elles adaptées aux stratégies et modes de vie des sociétés pastorales et agropastorales au Sahel ? La discussion se concentre surtout sur deux aspects : le niveau de responsabilité qui doit être attribué par les gouvernements centraux et locaux aux groupes pastoraux dans la gestion de leurs terres ; et la nature des arrangements fonciers qui assurent la meilleure gestion de ces terres dans le contexte d'instabilité environnementale du Sahel. Cet article traite de ces deux questions.

Mots clés: foncier pastoral, charte pastorale, Code Rural, Sahel

ABSTRACT

Several Sahelian states are clarifying tenure and access rights to natural resources within the broader context of decentralisation. In some countries, this process has been extended to pastoral resources in particular. In 1993, Niger passed the Code Rural that explicitly addresses pastoral land use through provisions for the definition of pastoral "home areas" and the identification and delimitation of livestock corridors. Mauritania has just adopted a new Code Pastoral (June 2000) and Mali has drafted a Charte Pastorale, which will become law in 2001. In theory, these new and proposed laws on pastoral land use offer great potential to redress the wrongs and mistakes of the past. Both the proposed Charte Pastorale of Mali and Code Pastoral of Mauritania offer pastoral groups a greater role in the governance of their resources. There is also greater recognition of customary tenure and land use practices, as well as the important contribution the livestock sector makes to national and local economies. However, what is less clear is the extent to which local pastoralists and agro-pastoralists are aware of the opportunities and threats that these processes offer.

Similarly, do pastoral groups have the capacity to assume the roles that are to be assigned to them? And is the institutional and legislative framework being proposed for pastoral resource management appropriate to pastoral and agro-pastoral livelihood strategies in the Sahel? The debate essentially revolves around two central issues: the degree of control that is to be accorded by central and local government to pastoral groups for the management of their lands; and the nature of the tenure arrangements for the best management of these lands in the Sahelian context of environmental instability. This paper will address these questions.

Key words: *pastoral land tenure, pastoral charter, Code Rural, Sahel*